

## COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 07/09/2018

**Présents** : Mrs & Mmes Gilles NOËL, Maire, Corinne ROBERTY, Lydie TOURNEBISE, Adjoint, Francine MAITRE, Lionel ISSELIN, Xavier BRESSON, Valérie GERARD, Olivier VOILLEMIER, Laurence MAIZIERES, Christophe BOURLIER.

**Représenté** : M. Michel PRINGOT par M. Gilles NOËL, M. Rudy GUTTON par Mme Laurence MAIZIERES.

**Absents** : Mme Hassina GODINHO, M. Nicolas VOYARD

**Secrétaire de séance** : Madame Lydie TOURNEBISE

Une minute de silence est observée en mémoire de M. DELOISY Guy, Maire honoraire

Le Procès-Verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

- **Fixe** :
  - le montant de la participation aux dépenses scolaires et garderie,
  - le nouveau loyer du 7 rue de l'Abbaye à 400 €.
- **Accepte** :
  - conventionner avec le CDG54 pour la mise en conformité au R.G.P.D.,
  - les modifications statutaires du S.D.D.E.A. et de la C.C.R.B.
  - la restitution de la caution au locataire du 7 rue de l'Abbaye,
  - le bail de chasse sollicité pour les terres du Val Lobot,
  - l'effacement d'une dette au service des Eaux,
  - le versement de l'indemnité de gardiennage de l'Eglise pour 2018,
  - l'adhésion à la Fondation du Patrimoine,
- **Désigne** les membres du conseil municipal qui siégeront au C.C.C.S.P.V.
- **Prend connaissance**
  - du tableau comparatif des coûts de réfection de divers chemins ; il décide d'inscrire ces travaux au budget 2019. Priorité sera donnée à une allée au nouveau cimetière ainsi qu'à la matérialisation de la zone 30,
  - des positions statutaires d'agents communaux,
  - des observations de l'Agence de l'Eau pour des fuites importantes sur le réseau d'eau potable,
  - du rapport sur le plan de gestion différenciée des espaces publics (zéro phyto),
  - de la création de l'association AIRSOFT TEAM,
  - de l'éventualité d'une télémédecine en collaboration avec la pharmacie,
  - des difficultés du dossier « boulangerie ».
- **Est informé** :
  - de l'avis contradictoire du concepteur de la STEP pour la réhabilitation suite aux inondations ; un nouveau devis est attendu,
  - de l'avancement des affaires judiciaires en cours,
  - de l'aménagement d'une zone cavarnes au cimetière de Clairvaux,
- **Entend** le compte-rendu :
  - de la rentrée scolaire avec des effectifs stables,
  - de la réunion GEMAPI,
  - de la réunion sur le devenir de Clairvaux.
- **Regrette** le mode de sécurisation mis en place autour du Moulin.
- **Est invité** au repas des seniors le 6/10/2018.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H 15.

Le Maire, G. NOËL